



VILLE D'ALMA
SPECTACLES



**POLITIQUE DE LOCATION
DES SALLES
DE SPECTACLES**

2023

POLITIQUE DE LOCATION DES SALLES DE SPECTACLES

Ville d'Alma SPECTACLES est un diffuseur municipal pluridisciplinaire. Annuellement, l'équipe présente plus de 60 spectacles professionnels à la Salle Michel-Côté, à la Boîte à Bleuets et dans différents parcs et scènes extérieures.

Lorsqu'il n'y a pas de spectacles professionnels, les salles peuvent être rendues disponibles pour des événements culturels et artistiques chapeautés par des organismes ou des particuliers d'Alma et des environs. Un tarif de location de base s'applique en plus des frais associés à la main d'œuvre, variable, selon le type d'événement.

La Boîte à Bleuets

La Boîte à Bleuets est située au cœur du centre-ville d'Alma. Cet espace chaleureux peut accueillir jusqu'à 250 personnes en admission générale. Le lieu physique est adapté en fonction de l'événement pour créer un espace cabaret, une piste de danse, ou un hybride entre les deux formules.

Vous pouvez accéder à la Boîte à Bleuets via les Terrasses des Cascades, au 525, rue Sacré-Cœur Ouest, Alma. Un stationnement gratuit et sans limite de temps est disponible dans le stationnement à étage, au-dessous de la Boîte. Une visite virtuelle en 360 degrés est disponible sur notre site web <https://www.almaspectacles.com/salles/bo-te-bleuets>.

La Salle Michel-Côté

Considérée comme l'une des grandes salles de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, la salle Michel-Côté présente une programmation variée pouvant accueillir les plus grands spectacles. D'une capacité de 772 sièges, elle offre à tous les spectateurs une très grande qualité sonore et une visibilité exceptionnelle. Pour les artistes, son espace scénique ainsi que ses grands dégagements facilitent leurs prestations. Le devis technique complet de cette salle est disponible sur notre site web <https://www.almaspectacles.com/salles/salle-michel>. Notre personnel technique et d'accueil n'ont qu'un seul objectif : faire de la diffusion à Alma un haut lieu de rencontre entre le public et les artistes de la scène.

Événements admissibles à la location

- Spectacle
- Prestation artistique
- Conférence
- Assemblée générale annuelle
- Gala incluant une prestation artistique

CONDITIONS DE LOCATION POUR LA SALLE MICHEL-CÔTÉ

La Salle Michel-Côté peut accueillir 772 personnes. La capacité du Hall est de 400 places.

Service de billetterie

Ville d'Alma Spectacles est seul responsable de l'impression des billets pour les activités présentées à la Salle Michel-Côté.

Frais de billetterie

- Employé de billetterie (3 h minimum) : 75 \$ (25 \$/hre par heure supplémentaire)
- Des frais de service de 3 \$ par billet acheté à l'unité seront facturés au client.
- Des frais de 1,50 \$ par impression de billet en consignment seront facturés au locataire.
- Frais d'annulation de 150 \$ minimum applicable à la suite de l'annulation d'une représentation. Les frais seront ajustés selon le nombre de billets en circulation. Pour l'impression des billets, veuillez calculer une semaine de traitement après nous avoir transmis les informations requises et un délai de 24 h pour une réimpression.

Particularités billetterie OBNL et soirées-bénéfice

- Des frais de service 2 \$ par billet acheté à l'unité seront facturés au client.
- Des frais de 1 \$ par impression de billet en consignment seront facturés au locataire.

Frais de location

SALLE MICHEL-CÔTÉ	Tarif OBNL**	Tarif RÉGULIER
Frais de location de base*	1000 \$	2000 \$
(Les taxes et la main d'œuvre ne sont pas incluses)		

*Les frais de location de base comprennent :

- L'utilisation de la salle pour 12 heures (incluant 2 pauses pour l'équipe technique). Le tarif pour les heures supplémentaires est de 200 \$ l'heure.
- L'utilisation de l'équipement technique, sous la supervision des techniciens de Ville d'Alma Spectacles ;
- Accès aux loges ;
- Les assurances ;
- Programmation de votre événement dans le système de billetterie ;
- Et l'entretien ménager.

** Le tarif OBNL est réservé aux organismes à but non lucratif ayant leur siège social sur le territoire de la MRC Lac-St-Jean Est.

D'autres frais peuvent s'appliquer pour :

- Main d'œuvre (technique, montage, démontage, service d'accueil etc...) ;
- Les services de billetterie;
- Service de placier, hôtes/hôtesse ;
- Redevances à la SOCAN et RÉSonne pour les droits d'utilisation de la musique ou autres ;

Main d'œuvre



Il appartient à la coordonnatrice aux arts et à la culture, en collaboration avec la gérante de salle et le directeur technique, après consultation du locataire, de déterminer la main d'œuvre nécessaire pour toutes les étapes ;

- Montage ;
- Démontage ;
- Périodes d'ajustements ;
- Réglages des équipements d'éclairage, son, vidéo, projection ;
- Répétitions ;
- Pré générale, si nécessaire ;
- Générale ;
- Présentation(s) du ou des spectacles.

Les services de direction technique, chef électrique, chef de son, machinistes, hôtes/hôtesse, seront obligatoirement et exclusivement exécutés par des employés de Ville d'Alma Spectacles.



CONDITIONS DE LOCATION POUR LA BOÎTE À BLEUETS

La Boîte à Bleuets peut accueillir 250 personnes assises.

Service de billetterie

Ville d'Alma Spectacles est seul responsable de l'impression des billets pour les activités présentées à la Salle Michel-Côté.

Frais de billetterie

- Employé de billetterie (3 h minimum) : 75 \$ (25 \$/hre par heure supplémentaire)
- Des frais de service de 3 \$ par billet acheté à l'unité seront facturés au client.
- Des frais de 1,50 \$ par impression de billet en consignation seront facturés au locataire.
- Frais d'annulation de 150 \$ minimum applicable à la suite de l'annulation d'une représentation. Les frais seront ajustés selon le nombre de billets en circulation. Pour l'impression des billets, veuillez calculer une semaine de traitement après nous avoir transmis les informations requises et un délai de 24 h pour une réimpression.

Particularités billetterie OBNL et soirées-bénéfice

- Des frais de service 2 \$ par billet acheté à l'unité seront facturés au client.
- Des frais de 1 \$ par impression de billet en consignation seront facturés au locataire.

Frais de location

BOITE À BLEUETS	Tarif OBNL**	Tarif RÉGULIER
Frais de location de base*	500 \$	1000 \$
(Les taxes et la main d'œuvre ne sont pas incluses)		

*Les frais de location de base comprennent :

- L'utilisation de la salle pour 10 heures (incluant 2 pauses pour l'équipe technique). Le tarif pour les heures supplémentaires est de 150 \$ l'heure;
- L'utilisation de l'équipement technique, sous la supervision des techniciens de Ville d'Alma Spectacles ;
- Accès aux loges ;
- Les assurances ;
- Programmation de votre événement dans le système de billetterie ;
- Et l'entretien ménager.

** Le tarif OBNL est réservé aux organismes à but non lucratif ayant leur siège social sur le territoire de la MRC Lac-St-Jean Est.

D'autres frais peuvent s'appliquer pour :

- Main d'œuvre (technique, montage, démontage, service d'accueil etc...);
- Les services de billetterie;
- Service de placier, hôtes/hôtesse ;
- Redevances à la SOCAN et RÉSonne pour les droits d'utilisation de la musique ou autres ;

Forfait AGA - OBNL à la Boîte à Bleuets



Ce forfait de base, réservé aux rencontres des organismes à but non lucratif ayant leur siège social sur le territoire de la MRC Lac-St-Jean qui requièrent des besoins techniques limités, comprend :

- 4 heures d'utilisation
- 2 employés de l'équipe VAS
- La conciergerie
- La salle est utilisée telle quelle, avec le mobilier en place, sans aménagement particulier

Prix : 500 \$ + taxes

Main d'œuvre



Il appartient à la coordonnatrice aux arts et à la culture, en collaboration avec la gérante de salle et le directeur technique, après consultation du locataire, de déterminer la main d'œuvre nécessaire pour toutes les étapes ;

- Montage ;
- Démontage ;
- Périodes d'ajustements ;
- Réglages des équipements d'éclairage, son, vidéo, projection ;
- Répétitions ;
- Pré générale ;
- Générale ;
- Présentation(s) du ou des spectacles.

Les services de direction technique, chef électrique, chef de son, machinistes, hôtes/hôtesse, seront obligatoirement et exclusivement exécutés par des employés de Ville d'Alma Spectacles.

